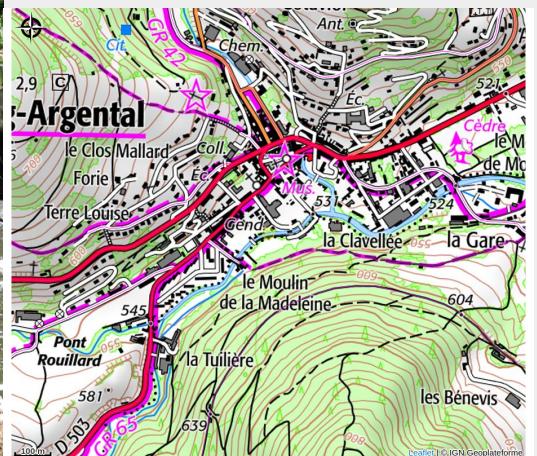


# Pêche dans la rivière Déôme



La Déôme coule sur 29,2 km et traverse six communes situées dans deux départements (Loire et Ardèche).

Appelée Déôme dans le département de la Loire, la rivière est appelée Deûme dans sa partie ardéchoise.

## Infos pratiques

Catégorie : Loisirs et Sports

# Description

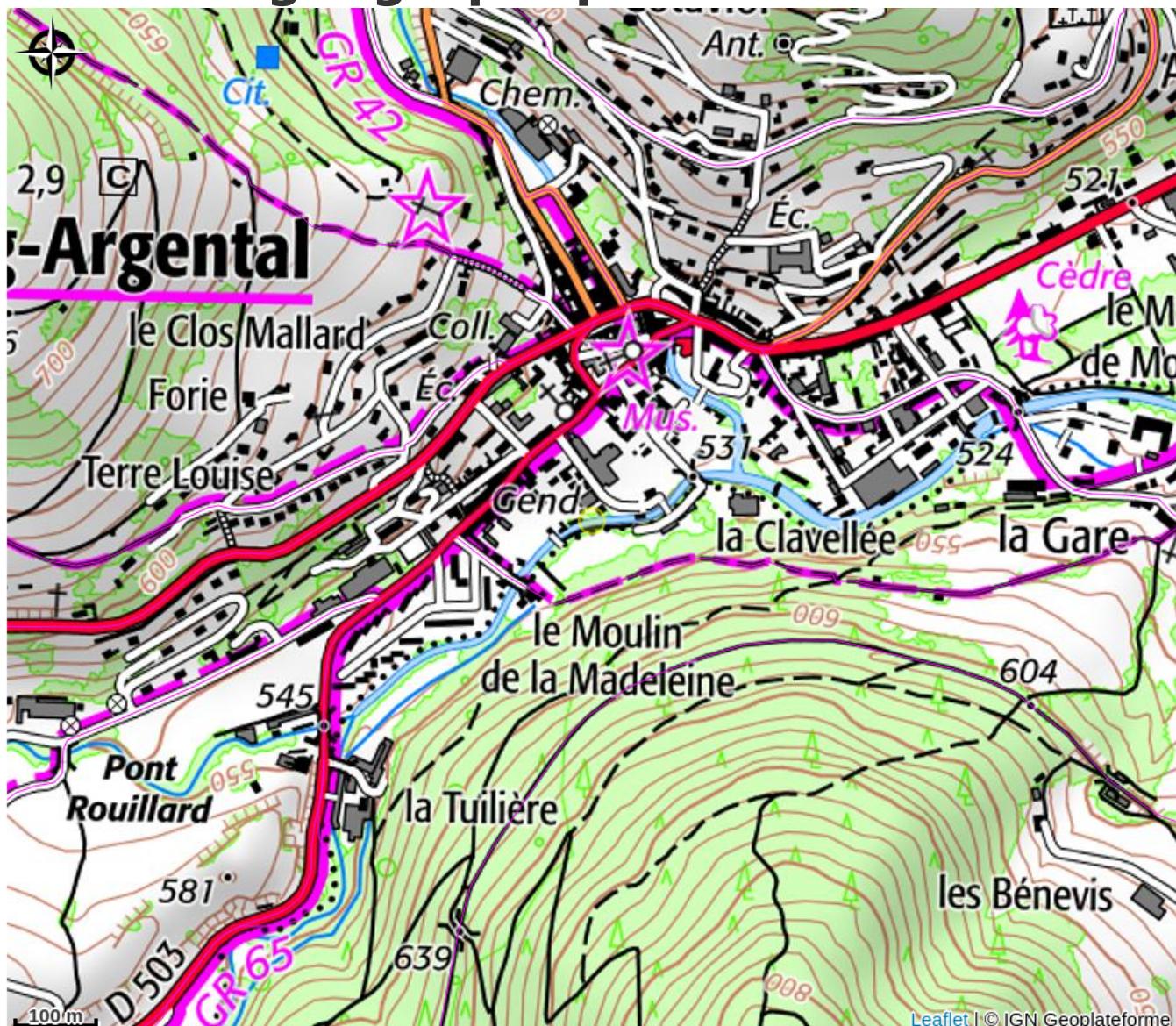
Cartes de pêche en vente à l'Office de tourisme ou au bureau de tabac "Chez Valérie" (dans le centre de Bourg-Argental).

Venir avec son matériel.

La Déôme prend sa source au Tracol dans le sud du département de la Loire à plus de 1000 mètres d'altitude. Elle traverse les communes de Saint-Sauveur-en-Rue, Burdignes et Bourg-Argental puis se jette dans la Cance à Annonay (département de l'Ardèche).

La Gaule Bourguisanne gère 3 cours d'eau principaux bien peuplés en truites fario : la Déôme, le Riotet et l'Argental ainsi que de nombreux petits ruisseaux affluents.

# Situation géographique



# Toutes les informations pratiques

## Informations pratiques

### Ouverture:

Toute l'année.

Selon la réglementation en vigueur.

### Tarifs:

Accès libre. Sous réserve d'être titulaire de la carte de pêche appropriée.

Voir réglementation : <https://peche42.fr/wp-content/uploads/2024-12-03-depliant-peche-loire-2025-site.pdf>.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pilat le 20/12/2024

## Contact

42220 Bourg-Argental

Tél. 04 77 02 20 00